Section Savoie

# Compte rendu CT local du 29 septembre 2014

Ce CTL avait pour ordre du jour :

- Présentation des PV des CTL du 29/04 et 03/06 ;
- Point sur transfert des actes de donations du Pôle enregistrement au SPF (service de publicité foncière) ;
- Réorganisation du SIP de St Jean de Maurienne ;
- Actualisation du protocole du PRS ;
- Les ponts naturels en 2015 ;
- Questions diverses

En propos liminaires, nous avons exprimé notre colère face aux agressions que subissent bon nombre des agents des finances publiques et dénoncer les destructions subies sur les sites de Morlaix (29) et Questembert (56). Nous avons dénoncé les discours anti fonction publique et anti fiscal de nos politiques qui n'arrangent pas la situation. C'est bien le manque de moyens qui fait que l'accomplissement de nos missions se dégrade. D'après, le DDFIP, il manquerait 70 millions à la DG pour boucler son budget ( sur un budget d'1 milliard) : nous avons les solutions : au lieu de supprimer des emplois, maintenons les pour récupérer les 60 à 80 milliards de fraudes.
Sur le sujet des emplois et de la situation de la DGFIP, nous n'avons pu nous empêcher de faire un parallèle (facile) entre la grève des pilotes d'Air France et l'action de nos "pilotes". S'ils sont en accord avec nos analyses (emplois non pourvus, moyens insuffisants) pourquoi restent-ils à ne rien faire pour empêcher la dégradation de nos missions !!! nous les avons invités à réagir comme les IP avaient réagi lors de la fusion (obtention d'une harmonisation conséquente, environ 800 euros, après seulement 1 journée de grève). La désobéissance a des vertus salvatrices... ou, comme beaucoup le pense, leur intérêt personnel prévaut à l'intérêt collectif ?!

## 1- Approbation des PV du 29/04 et 03/06/2014

- approbation du PV du 29/04/2014

Vote :

Abstention : CGT, FO et CFTC
Contre **: Solidaires Finances Publiques**

- approbation du PV du 03/06/2014

Les élus de **Solidaires Finances Publiques** ont refusé d'approuver le PV du CTL du 3/06 au motif d'un détournement de sens d'une phrase énoncée par le chef de la MDRA (Mission Départementale Risques-Audit).

Vote :

Abstention : CGT, FO et CFTC
Contre **: Solidaires Finances Publiques**

## 2- Point sur le transfert des donations des pôles enregistrement aux SPF

Béatrice Benoit, responsable du pôle fiscal, a présenté la situation et relevé que les 2 SPF n'avaient pas la même organisation. De ce fait, l'ensemble des agents du 2ème bureau a été formé pour l'enregistrement des donations et seulement 7 cadres B pour le 1er bureau.

Elle a également précisé que l'application MOOREA, présente dans les services enregistrement, n'a pas été fournie aux SPF et la DG n'envisage pas de le faire. Cette application permet de connaître la situation pour le contribuable des donations antérieures effectuées.
Elle a noté une augmentation des refus, principalement pour insuffisance de provisions, qui sont supérieurs aux taux normalement constatés.
Enfin, elle a exprimé le souhait des agents ( ?) de tenir une réunion "technique" entre les SPF et les pôles enregistrement de Chambéry et Albertville.
Les élus de **Solidaires Finances Publiques** sont intervenus pour rappeler le problème de la formation, trop courte avec des formateurs peu "équipés" pour pouvoir répondre aux exigences d'une telle formation au regard de la mission. Nous avons rappelé que le 1er bureau est l'un des plus gros en matière de donations.

Nous avons profité de l'occasion pour évoquer la situation explosive dans les SPF suite à la grève (plutôt contestation) des notaires, dans le but de sauvegarder le service public (ne riez pas !!!). Cette "grève" (n'envoyez pas de dons de soutien, ils continuent leur activité) a des conséquences importantes et néfastes sur les conditions de travail de nos collègues. Nous avons également rappelé que le retard des SPF avaient un impact sur les CDIF et SIP en charge de la mission foncière. A la fin du mois d'août, ces services se sont trouvés avec une charge de travail en très nette augmentation par rapport aux étés précédents. Une fois de plus, nos services trinquent et la DG n'a pour le moment rien mis en œuvre pour soutenir ces services en difficulté.

Devant le silence de Bercy, les notaires envisagent d'autres actions comme retirer leur compte Étude de la Caisse des Dépôts et Consignations... l'État réagira...peut-être... à suivre !

Comme l'a constaté notre DDFIP, il est regrettable que l'État ne négocie pas  et attende des situations de blocage pour le faire.

**3- fusion des 2 secteurs d'assiette du SIP de St Jean de Maurienne.**

Mme Benoit et M. Lavigne (chef du SIP-SIE) ont présenté succinctement le projet de fusion des 2 secteurs d'assiette et précisé que cela n'était d'aucune mesure égale à la fusion des secteurs du SIP de Chambéry. Certes, mais les conséquences sont les mêmes : 1 contrôleur se retrouve à la tête d'un service de 6 agents au lieu de 3 et ses missions s'en retrouvent modifiées. L'autre contrôleur se verra attribuer des missions de soutien au contrôleur du secteur... Cela permettrait de gagner en souplesse et la cellule CSP serait réactivée (souci d'équité fiscale).

C'est bien là pour nous le problème...la souplesse. **Solidaires Finances Publiques** a toujours réclamé une affection la plus fine pour les agents. Cette façon de procéder, création de cellule transverse, est pour nous une liberté prise (pour le chef de service) au regard des règles de gestion des personnels. Par souplesse, il faut comprendre corvéable à merci. Il serait intéressant de recueillir l'expérience des cellules transverses du SIP de Chambéry sur le sujet.

Par ailleurs, nous avons indiqué au DDFIP que la fusion n'était pas la priorité sur St Jean, pour les agents, mais la question de l'emploi au vu des départs annoncés et non remplacés complètement (1,5 départs et 0,5 arrivée).

Malgré la sincérité des propos du chef de service, dont nous ne doutons pas, nous avons décidé de voter contre ce projet. La réorganisation n'est qu'une conséquence du manque de moyens donnés au service pour accomplir l'ensemble de nos missions. Nous ne voyons aucun intérêt pour les agents à modifier l'organisation actuelle. Il reste au chef de service de faire des choix et de les assumer en terme de mission...

Vote :  Contre : **Solidaires Finances Publiques** et l'ensemble des OS

**4- Actualisation du protocole du PRS**

Mme Benoit a tout d'abord expliqué avoir saisi le bureau GF2B sur l'opportunité d'une présentation trop récurrente des actualisation des protocoles en CT. Effectivement, ce point ne sera pas soumis au vote. D'ailleurs tous les documents n'étaient pas à l'ordre du jour notamment un addendum procédures collectives déclinaison d'un addendum rédigé par la DG non adapté encore au plan local.

Le PRS enregistre actuellement une baisse du flux des dossiers, par contre, il y a eu une création de postes pour la cellule dédiée aux procédures collectives au 01/09/2014 qui gérera les nouveaux dossiers en RJ/LJ. Cette cellule est « accolée » au PRS et a le même chef de service, mais on ne

mélange pas ces tâches spécifiques.

Les 2 changements significatifs de ce nouveau protocole de septembre 2014 :

– mise en œuvre de l'unicité du dossier Filière Fiscale / Gestion Publique, afin d'éviter des diligences multiples prises par chacun des comptables pour leurs créances respectives et de faire des diligences efficaces et rapides.

– départementalisation des procédures collectives : Les 2 chefs de services impactés par les suppressions de postes (SIE de Chambéry et SIE de Moutiers) ont déjà bouclé leurs dossiers. Néanmoins, il leur faudra attendre le 31/12/2016 pour le rapatriement total des dossiers en RJ/LJ au PRS. En effet, des difficultés sont à prévoir dans les SIP et les trésoreries mixtes qui ont toujours la même charge de travail puisqu'ils doivent centraliser toutes les créances, le PRS ne se chargera que de la production finale. Une balf dédiée a été mise en place.

a) « que devient l'application RSP médoc qui devait aider les SIP et Trésoreries à récupérer toutes leurs créances dans les diverses applications qu'ils utilisent (REC, RAR...) ? » : la question qui tue : RSP médoc est passé aux oubliettes...Encore un coût de fonctionnement inutile (mise en place de l'application, formations...)

b) « utilisation du bloc note BDRP ?» alors que BDRP va disparaître : il faut envisager une autre solution...mais laquelle ?

c) « déclinaison au plan local ?»: un groupe de travail avec quelques chefs de service va être mis en place à compter du 01/10/2014.

Beaucoup de questions sans réponses, charge de travail accrue pour les agents des SIP et trésoreries mixtes et surtout pas de moyens informatiques...

**5- Ponts naturels**

La Direction a proposé 3 ponts qui n'ont rien de naturels puisqu'ils sont imposés aux agents : le 2/01/2015, le 15/05/2015 et le 13/07/2015.

Nous avons rappelé brièvement notre position sur le sujet : nous sommes pour la liberté des agents à disposer de leurs congés comme bon leur semble.

Nous avons souligné notre satisfaction sur ce qui avait été mis en place lors du pont du 9/05/2014 et regretté que cela ne soit pas de nouveau proposé. Il semble que cela donnait trop de travail à la Direction...98% des services ou cela n'a soulevé aucune difficulté, il ne restait pourtant que 2% à gérer.

Vote : Pour : CTFC, CGT, FO

Contre : **Solidaires Finances Publiques**

**6- Questions diverses**

– *Réorganisation du réseau et plan triennal* :

Les réorganisations proposées par la DDFIP (le conseil de Direction) ont été soumises à la DG, le 28/07/2014, qui n'a pour le moment fait aucun commentaire ou demande d'aménagement. Notre DDFIP a bien insisté sur le fait que c'était des propositions, qu'il n'y avait rien de définitif. Pour la fin octobre, la DG se prononcera sur les propositions faites par le DDFIP et le ministre de tutelle tranchera pour la fin de l'année.

Il a également précisé que ces propositions ont été faites dans le souci de conserver un service public fort de proximité et qu'il n'avait eu aucune directive particulière (cf cynorhodon de octobre 2014). Le DDFIP a affirmé que ses propositions étaient selon lui réalistes et objectives. Pour faire leur choix, ils ont retenu 3 critères :

- la facilité à pourvoir les postes,
- le coût budgétaire,
- le maillage du réseau et la logique du massif.

Les travaux du conseil ont été guidés, pour la filière Gestion Publique, par la sécurité des agents, l'existence de gestion conjointe, la taille critique en nombre d'agents, la proximité des structures, l'éclatement de certaines missions, et pour la filière fiscale, par le regroupement de services sur un même site avec une taille finale maximale de 60 agents, par l'achèvement des réformes en cours et par un temps d'accès aux structures de 30 minutes maximum.

Les propositions :

- 2015 : RAS
- 2016 :

**FF**

Création d'un PTGC (pôle topographique de gestion cadastrale) d'où enchainement par la création d'un PELP (pôle d'évaluation des locaux professionnels).
Achèvement de la réforme SIP-CDIF pour St Jean De Maurienne et Albertville
Transfert du pôle enregistrement de Chambéry au SPF 2ème bureau, le pôle d'enregistrement d'Albertivlle étant maintenu.
Suppression antenne BDV de St Jean de Mne.

**GP**

transfert (suppression) trésorerie de Chamoux à la trésorerie de La Rochette
St Pierre d'Albigny à trésorerie de Montmélian
regroupement du service TPH de Modane, St Jean de Mne et St Pierre d'Albigny à la TPH de Chambéry

- 2017 :

**FF**

création d'un pôle patrimonial

**GP**

regroupement TPH de Bourg St Maurice, Albertville-Moutiers à la TPH de Chambéry qui aboutira à un pôle départemental spécialisé TPH.

- 2018 :

**GP**

fusion des trésoreries d'Aiguebelle et de La Chambre (lieu reste à trouver)
transfert de la trésorerie de Bozel (Courchevel) à Moûtiers
Grésy sur Isère à Albertville

- 2019 :

**GP**

transfert de la trésorerie de Albens à Aix les Bains

- *Remboursement des frais de déplacement* :

  Au vu de la situation budgétaire, nous craignions des difficultés sur ce point. Le DDFIP comme le DRH nous ont assuré une priorité absolue sur le remboursement des frais et l'arrivée d'une enveloppe budgétaire qui devrait permettre à la DDFIP de rembourser les frais de déplacement jusqu'à mi-novembre comme l'an dernier.

- *Prime accueil* :

  La Direction a fait les remontées qui s'imposaient à la DG. Attendons le prochain Groupe de Travail sur le sujet. Espérons que celui-ci ne génère pas une autre usine à gaz mais ce sera difficile compte tenu de la rigueur budgétaire imposée.

- *Accès au full internet* :

  Problème que nous avions évoqué en liminaire. Au delà du problème qui peut paraître dérisoire aux yeux de certains. Le fait d'avoir ôté cet accès à certains agents démontre bien du niveau de suspicion, de défiance de la DG à l'égard de ses agents d'une part et de la totale méconnaissance de certains métiers pour qui cet accès est plus qu'utile notamment en matière de contrôle.

  Mme Benoît a précisé être intervenue lorsque le problème lui a été soumis par certains chefs de service pour aménager la mesure.

- *Régime indemnitaire des EDRA* :

  Suite à l'évolution du régime indemnitaire, étant donné qu'un EDRA sédentaire percevra une prime forfaitaire équivalente à un EDRA mobile, nous avons demandé au Directeur d'intervenir pour que les EDRA remplissent leur rôle de soutien aux services en difficulté et ne soient pas sédentarisés sur un

poste. Même si nous pouvons nous réjouir de la prise en compte de cette situation, nous ne pouvons accepter qu'une amélioration de rémunération de certains agents se fasse en pénalisant d'autres agents.

- *Application Pégase* :

  Après interrogation sur la perte de certaines fonctionnalités (les motivations), nous avons été informés d'une reconstruction de ces fonctionnalités sans précision quant à la date à laquelle elles seront de nouveau accessibles.

- *Dossiers ZUS* :

  En Savoie, 55 dossiers ont été déposés dont 5 refusés. 51 ont été envoyés à la DG.

  Nous nous étions déjà largement exprimés sur ce dossier (puisque notre syndicat a été porteur de ce dossier auprès de la DG) Il est toujours dommageable de voir un contournement flagrant des lieux de travail de fonctionnaires pour éviter qu'ils ne soient compris dans une ZUS (notamment sur Chambéry, l'université et l'hôpital et du coup la TPH). Nous restons à ton écoute pour toute difficulté.

La séance a été levée à 18h10 (début 14h).

Vos représentants en CT :


| | |
|---|---|
| Patricia Lacotte | 04-79-83-53-18 |
| Thierry Schutters | 04-79-69-81-27 |
| Nicole Lathuile | 04-79-60-40-22 |
| Aurélie Guibal | 04-79-22-84-92 |